



Colloque sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale

Présenté par la Chaire d'excellence en enseignement UQTR sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale

Les 9 et 10 février 2024

Événement tenu en comodalité

à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec à Montréal et en ligne

Pour toute question : chaire.expertise.psy@uqtr.ca



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Laboratoire de psychologie légale



Table des matières

Mot de bienvenue	1
Informations générales	2
Tarifs	2
Horaire	3
Président.e.s des ordres professionnels et bâtonnière du Québec	4
Conférenciers et conférencières hors Québec	6
Conférenciers et conférencières du domaine psychosocial	8
Conférenciers et conférencières du domaine juridique	10
Horaire détaillé	12
Remerciements	16

Mot de bienvenue

Chers et chères collègues,

C'est avec enthousiasme que nous vous invitons à la première édition du **Colloque sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale**. Cet événement s'inscrit dans les activités de la Chaire d'excellence en enseignement UQTR sur l'expertise psychologique et psychosociale (EPP) en matière familiale qui vise à offrir des **contenus de formation spécialisés destinés aux intervenants psychosociaux et judiciaires**.

Lors de cet événement d'envergure, nous vous proposons une série de conférences présentées par des spécialistes de renommée internationale maîtrisant les enjeux juridiques et psychosociaux contemporains relatifs à l'expertise. Lieu de rencontres interdisciplinaires exceptionnel, ce colloque vise la promotion de ce domaine de pratique spécialisé et le développement de meilleures pratiques professionnelles.

Les situations familiales qui requièrent une EPP en matière familiale sont de plus en plus complexes et les attentes envers ce service sont élevées. Ces spécialistes des domaines psychosocial et juridique réclament précisément des formations spécialisées et ont à cœur d'offrir des services profitables au dénouement des litiges en matière familiale et à la saine administration de la justice.

Nous vous invitons donc les 9 et 10 février 2024 à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec à Montréal à participer à cette première édition du Colloque sur l'EPP en matière familiale. La tenue de l'événement en comodalité, tout comme la traduction simultanée des conférences anglophones et francophones, vise un accès au plus grand nombre de spécialistes de toutes les régions du Québec. Nous pensons que cet événement a le potentiel d'être le point de départ d'une communauté de pratique interdisciplinaire solide et prospère.

Au grand plaisir de vous y voir,

Le comité scientifique

Karine Poitras, Ph. D., psychologue

Titulaire de la Chaire d'excellence en enseignement UQTR sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale
Département de psychologie | Université du Québec à Trois-Rivières

João Da Silva Guerreiro Ph. D., psychologue

Département de psychologie | Université du Québec à Montréal

M^e Sophie Gauthier, Ad. E., avocate

Cabinet Verdon Armanda Gauthier s.e.n.c.r.l.,
Québec

Élisabeth Godbout Ph. D., travailleuse sociale

École de travail social et de criminologie,
Université Laval

Julie Maheux Ph. D., psychologue

Département de psychologie | Université du Québec à Trois-Rivières

Agente de recherche

Carole-Anne Leblanc, Ph. D., psychologue

Département de psychologie | Université du Québec à Trois-Rivières

Auxiliaire de recherche

Audrey-Maude Tremblay

Département de psychologie | Université du Québec à Trois-Rivières

Informations générales

- › Ce colloque se déroulera à l'Institut du tourisme et de l'hôtellerie du Québec (ITHQ) situé au 3535, rue Saint-Denis, Montréal QC H2X 3P1.
- › Le stationnement intérieur situé sur la rue De Malines est offert au coût de 19 \$/24 h (hauteur maximale de 1,80 m ou 6 pi).
- › Café et viennoiseries offerts en matinée et café, en après-midi.
- › Un repas 3 services sera servi gracieusement à l'ITHQ le vendredi midi.
- › Ces activités de formation continue sont reconnues par le Barreau du Québec, l'Ordre des psychologues du Québec et l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (9 heures).
- › Le service de traduction simultanée est gratuit.



Tarifs

- › Les tarifs incluent le diner du vendredi.

TARIFS	En présentiel	En ligne
Professionnel et professionnelle AVANT le 8 décembre 2023	305 \$	255 \$
Professionnel et professionnelle APRÈS le 8 décembre 2023	345 \$	295 \$
Étudiant et étudiante	195 \$	165 \$

Horaire

VENREDI 9 FÉVRIER 2024

- 8 h 30** Accueil et café
- 9 h 00** Mot d'ouverture de **Prof. Karine Poitras**
Allocution de **Dre Christine Grou**, présidente de l'Ordre des psychologues du Québec
Allocution de **M^e Catherine Claveau**, bâtonnière du Québec
- 9 h 30** *An International Perspective on the Use of Parenting Plan Evaluations: An Exploration Trends into the Next Decade*, par **Prof. Michael Saini**
- 10 h 20** Pause-café et viennoiseries
- 10 h 35** Expertise psychologique et psychosociale en matière familiale : revue des meilleures pratiques professionnelles et des règles de l'art, par **Prof. Karine Poitras, Prof. João Da Silva Guerreiro et Arianne Marois, cand. au Ph. D.**
- 11 h 20** *Minimizing bias and premature closure: A rubric for the evaluation and adjudication of resist/refuse dynamics*, par **Dr Benjamin D. Garber**
- 12 h 15 à 13 h 45** **DINER**
- 13 h 45** Allocution de **M. Pierre-Paul Malenfant**, président de l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
- 14 h 00** *Increase Evaluator Competence, Avoid Preventable Errors and Reduce Bias: To Decision Tree or Not*, par **Dre Leslie M. Drozd**
- 14 h 50** Pourquoi et comment mieux évaluer la violence conjugale et familiale lors de l'expertise psychosociale en matière familiale ?, par **Prof. Élisabeth Godbout et Prof. Geneviève Lessard**
- 15 h 40** Pause-café
- 16 h 00** Attachement parent-enfant : balises scientifiques et perspective sociojudiciaire, par **Prof. George M. Tarabulsky**

SAMEDI 10 FÉVRIER 2024

- 8 h 30** Accueil et café
- 9 h 00** *Expert Evidence, Assessments & Judicial Notice: Understanding Children and The Family Context*, par **Prof. Nick Bala, l'honorable Catherine La Rosa, M^e Sophie Gauthier, Ad. E.**
- 9 h 55** Point de vue des juges, des avocats, des experts et des parents du Québec sur l'expertise psychologique et psychosociale, par **Simon Carrier, cand. au Ph. D., Fannie Locat, cand. au Ph. D. et Prof. Élisabeth Godbout**
- 10 h 45** Pause-café et viennoiseries
- 11 h 00** État des lieux sur les meilleures pratiques de communication et enjeux interdisciplinaires, par **Prof. Karine Poitras, l'honorable Pierre-C. Gagnon et M^e Valentin Molpeceres**
- 11 h 50** Mot de clôture par **M^e Sophie Gauthier**

Président.e.s des ordres professionnels et bâtonnière du Québec



D^{re} Christine Grou
Présidente de l'Ordre des psychologues du Québec

Présidente de l'Ordre des psychologues du Québec depuis 2015, Dre Christine Grou a travaillé en milieu hospitalier auprès d'une clientèle souffrant de troubles mentaux pendant plus de 25 ans. Elle a réalisé de nombreuses expertises psycholégales et elle pratique toujours la neuropsychologie et la psychothérapie en bureau privé auprès d'une clientèle diversifiée. Titulaire d'un doctorat (Ph. D.) de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en bioéthique de l'Université de Montréal, Dre Grou a également été cheffe de la discipline de psychologie à l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal (anciennement l'Hôpital Louis-H. Lafontaine). Elle a œuvré dans le milieu universitaire comme conférencière, superviseure, chargée de formation clinique et membre du consortium d'internats de l'Université de Montréal. Elle siège toujours au comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et préside un comité d'éthique de la recherche en santé de l'Université de Montréal. En plus de réaliser plus d'une centaine d'entrevues médiatiques par année, Dre Grou signe des chroniques bimensuelles dans le Journal de Montréal où elle vulgarise ses connaissances approfondies du cerveau humain, des émotions et de la cognition.



M. Pierre-Paul Malenfant
**Président de l'Ordre des travailleurs sociaux
et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec**

Originaire du Bas-Saint-Laurent, Pierre-Paul Malenfant a complété un baccalauréat en service social à l'Université de Sherbrooke en 1983 et œuvre dans ce domaine depuis plus de 40 ans. Au fil de sa carrière, il a porté les chapeaux d'organisateur communautaire, d'intervenant social, de conseiller et de gestionnaire. Il a acquis ses expériences dans le milieu communautaire, dans les services publics (CLSC, Programme Enfance, jeunesse, famille, etc.) ainsi qu'en pratique autonome.

Parmi ses réalisations professionnelles marquantes, notons la mise sur pied de l'organisme Trajectoire Hommes au Bas-Saint-Laurent et la création du Guide sur l'évaluation et la planification des services psychosociaux en contexte de sinistre. Il a d'ailleurs reçu en 2018 le prix Roger Flaschner, catégorie Hommage, pour l'ensemble de sa carrière en sécurité civile.

Depuis décembre 2020, M. Malenfant se consacre à son mandat de président de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.



M^e Catherine Claveau
Bâtonnière du Québec

Originaire de Chicoutimi, Catherine Claveau a fait ses études de droit à l'Université Laval et a été admise au Barreau du Québec, en 1989. En début de carrière, M^e Claveau a exercé le droit de la famille et de la jeunesse, et le droit civil. Elle s'est rapidement intéressée aux modes de prévention et de règlement des différends (PRD). Elle est médiatrice accréditée en matières civile, commerciale et familiale. Elle est également enquêteuse accréditée en matière de harcèlement psychologique en milieu de travail.

En 1997, avec ses associés, elle a fondé le Cabinet d'avocats Saint-Paul, au cœur du Vieux-Québec. Depuis 2004, elle est intervenue dans plusieurs dossiers dans le domaine du harcèlement psychologique en milieu de travail, où elle a réalisé plusieurs enquêtes et médiations. Elle a également enseigné à l'École du Barreau entre 2004 et 2017.

Dès ses premières années de pratique, M^e Claveau s'est impliquée auprès du Jeune Barreau de Québec et du Barreau de Québec. Elle a été administratrice du Fonds d'assurance responsabilité du Barreau du Québec de 2007 à 2014 et Bâtonnière du Barreau de Québec en 2015-2016. Par la suite, elle a effectué deux mandats comme administratrice au Barreau du Québec, de 2017 à 2021, où elle a occupé le poste de vice-présidente pendant trois ans, en plus de siéger au Comité de gouvernance et d'éthique (présidente), au Comité des ressources humaines (présidente) et au Comité des finances et d'audit (membre). M^e Catherine Claveau occupe le poste de bâtonnière du Québec depuis le 1^{er} juin 2021.

Conférenciers et conférencières hors Québec



Benjamin D. Garber, Ph. D., Psychologist
Private Practice, Massachusetts, États-Unis

Benjamin D. Garber is a psychologist, family law expert, author and internationally renowned speaker based in Massachusetts. Dr. Garber has advanced degrees in psycholinguistics, developmental and clinical child psychology from the University of Michigan and the Pennsylvania State University. He completed an internship in clinical child and family psychology at the Institute of Living in Hartford, Connecticut. He is co-founder of the Parenting Coordination Association of New Hampshire, winner of the March of Dimes "Distinction in Media Excellence" award, and an acclaimed educator and author in numerous areas of child and family development and family law. He has published hundreds of articles in the popular press and dozens of peer-reviewed articles on child and family development and divorce. He is also the author of nearly a dozen books on the themes of the best interest of the child and the family context following divorce.



Nicholas Bala, Ph. D.
Faculty of Law, Queen's University, Kingston, Canada

Nicholas Bala has been a law professor at Queen's University since 1980, and has also been a Visiting Professor at the University of Calgary, McGill and Osgoode Hall Law School and Duke in the United States. He is a leading Canadian expert on legal issues related to children, youth and families in the family and criminal justice systems. Much of his research work has involved collaborative interdisciplinary projects with social science researchers, mental health professionals, and family justice professionals. A number of his research projects have provided an impetus for significant reforms to the way in which Canada's justice system deals with children, youth and families. He has published or co-authored 24 books and over 200 book chapters and articles in journals of law, criminology, psychology, social work and medicine. His work has been cited by all levels of court in Canada, including the Supreme Court (in 38 cases), and has also been cited by courts in the USA, England, Singapore, New Zealand and Australia.

His contributions to family law research and professional education were recognized in 2009 with his awarded the Ontario Law Society Medal and the Ontario Bar Association, and in 2013 he was elected a Fellow of the Royal Society of Canada. In 2019 he was named the William R. Lederman, Distinguished University Professor at Queen's University.



Leslie M. Drozd, Ph.D., Psychologist
Private practice, Washington, États-Unis

Dr. Drozd is a licensed psychologist and works clinically and forensically with families in the various stages of divorce including families with parent-child contact problems, coparenting therapy, family therapy, reintegration therapy, and parent coordination.

She has been a child custody evaluator for over 34 years, trains other evaluators, serves as a consultant to attorneys, and as a testifying expert in family law matters. She helped write the Association of Family Conciliation Courts Model Standards for conducting child custody evaluations (2006) and guidelines for parenting plan evaluations involving allegations of domestic violence (2016).

Dr. Drozd has written a myriad of peer-reviewed articles and chapters on domestic violence, treatment of trauma, alienation, step-up parenting plans, and family therapy with families in which a child resists or refuses contact. She is the founding editor of the peer-reviewed international Journal of Child Custody (2004-2013) and is currently on the editorial board of Family Court Review. She received the Association of Family and Conciliation Court's John E. Van Duzer distinguished service award in 2013.



Michael Saini, Ph. D., M.S.W., R.S.W.
Professor, Factor-Inwentash Chair in Law and Social Work, University of Toronto, Toronto, Canada

Professor Michael Saini holds the endowed Factor-Inwentash Chair in Law and Social Work and he is the Co-Director of the combined J.D. / M.S.W. program at the University of Toronto and the Coordinator of the Children and Families Field of Study at the Factor-Inwentash Faculty of Social Work, University of Toronto, Canada. Prof. Saini has over 200 publications, including books, published articles, and book chapters that address children and families' wellbeing in systems governed by law. He is currently Vice President of the Association of Family and Conciliation Courts (AFCC), a Board Member of Access for Parents and Children of Ontario (APCO), Family Mediation Canada (FMC), the Canadian Coalition of the Rights of the Child (CCRC) and an Associate Fellow of the International Academy of Family Lawyers. In 2019, he was awarded the Association of Family and Conciliation Courts' Stanley Cohen Distinguished Research Award, sponsored by the Oregon Family Institute.

Conférenciers et conférencières du domaine psychosocial



Simon Carrier, candidat au Ph. D.
**Département de psychologie, Université du Québec
à Trois-Rivières**

Simon Carrier est candidat au doctorat en psychologie, profil recherche et intervention à l'UQTR. Il s'intéresse au domaine de la psychologie légale et plus particulièrement à l'expertise psychologique et psychosociale (EPP), aux conflits sévères de séparation ainsi qu'au concept d'aliénation parentale. Il a participé à la publication d'articles scientifiques faisant état du point de vue de différents acteurs quant à l'EPP.



João Da Silva Guerreiro, Ph. D.
**Département de psychologie, Université du Québec
à Montréal**

João Da Silva Guerreiro est professeur agrégé au département de psychologie de l'UQAM, psychologue clinicien depuis une vingtaine d'années et psychologue expert. Il est chercheur au Centre de recherche de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et à l'Observatoire en justice et santé mentale. Actuellement, ses travaux de recherche subventionnés portent sur la traite de personnes à des fins liées à l'exploitation sexuelle et sur l'évaluation de la violence autodirigée et hétérodirigée en milieu fermé. Il s'intéresse également aux intervenants et aux membres de la famille qui accompagnent les personnes aux prises avec des problèmes de comportement.



Élisabeth Godbout, Ph. D.
École de travail social et de criminologie, Université Laval

Élisabeth Godbout est professeure adjointe à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Ses travaux de recherche portent sur les transitions familiales (séparation parentale et recomposition familiale) et plus particulièrement sur les conflits sévères entourant la séparation parentale (notamment, les conflits entourant la garde et les accès et l'exposition des enfants aux conflits et à la violence conjugale). Elle s'intéresse à l'adaptation des enfants dans ces contextes de même qu'au respect de leurs droits et intérêts. Elle mène également des recherches sur l'accessibilité des services psychosociaux et juridiques dédiés aux familles séparées.



Geneviève Lessard, Ph. D.
École de travail social et de criminologie, Université Laval

Geneviève Lessard est professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Elle est affiliée au RAIV (Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles) et est également récipiendaire de nombreuses subventions du FRQSC (Fonds de recherche du Québec – Société et culture), et du CRSH (Conseil de recherche en sciences humaines) pour des projets et des programmes portant sur ces thèmes. Elle travaille actuellement à la réalisation de capsules vidéo de sensibilisation à la violence conjugale pour les enfants âgés de 6 à 9 ans.



Fannie Locat, candidate au Ph. D.
**Département de psychologie, Université du Québec
à Trois-Rivières**

Fannie Locat est candidate au doctorat en psychologie, profil intervention et recherche à l'UQTR. Au sein du Laboratoire de psychologie légale, ses travaux de recherche portent sur l'expertise en matière familiale. Les résultats qu'elle récolte dans le cadre de sa thèse constituent des données originales qui lui permettent de tailler sa place dans le domaine de la psychologie légale. Elle est co-auteure dans plusieurs articles scientifiques dans le domaine de la psychologie de l'éducation, de la psychologie sociale et de la psychologie légale.



Arianne Marois, candidate au Ph. D.
**Département de psychologie, Université du Québec
à Trois-Rivières**

Arianne Marois est étudiante de troisième année au doctorat en psychologie à l'UQTR. Coordinatrice du Laboratoire de psychologie légale depuis 4 ans, elle est impliquée dans plusieurs travaux portant sur les services psychojudiciaires offerts aux familles. Son essai doctoral porte sur la qualité des expertises psychologiques en matière familiale.



Karine Poitras, Ph. D.
Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières

Karine Poitras est professeure titulaire au Département de psychologie de l'UQTR et psychologue en pratique privée depuis plus de 20 ans. Ses intérêts cliniques et ses travaux de recherche portent notamment sur les litiges en matière familiale et de protection de la jeunesse, les trajectoires de services psychojudiciaires des familles et les pratiques professionnelles des témoins experts provenant des domaines psychosociaux. Professeure Poitras est titulaire de la Chaire d'excellence en enseignement UQTR sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale.



L'honorable Pierre-C. Gagnon, avocat médiateur
Pratique privée, Montréal, Canada

M^e Pierre-C. Gagnon est redevenu membre du Barreau en 2023, après avoir été juge de la Cour supérieure de 2002 à 2023 (et avocat plaideur de 1974 à 2002). Ces 49 ans « dans les tranchées » lui ont apporté une expérience considérable concernant les rapports d'expertise et les témoignages d'experts. Depuis 2019, il enseigne les liens entre la psychologie et le droit à la Faculté de droit de l'Université Laval, selon une approche interdisciplinaire traitant des expertises psychosociales en droit de la famille et de la protection de la jeunesse. Pour sa « troisième » carrière, M^e Gagnon entend se consacrer à la médiation et à la formation juridique dans les écoles secondaires, les universités et la communauté juridique.



George Tarabulsy, Ph. D.
École de psychologie, Université Laval

George Tarabulsy est professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval. Ses travaux portent sur les facteurs familiaux et environnementaux impliqués dans le développement de l'attachement et de la régulation émotionnelle, le développement de la désorganisation de l'attachement, ainsi que sur la prévention des difficultés de développement auprès de populations à risque sur le plan psychosocial. Depuis 1999, il travaille activement au développement de stratégies d'intervention fondées sur les principes de l'attachement parent-enfant et ses travaux ont eu des répercussions importantes en Europe comme en Amérique. Professeur Tarabulsy est reconnu pour l'impact de ses écrits scientifiques et ses conférences dans le domaine de l'attachement.



M^e Sophie Gauthier, avocate
Cabinet Verdon Armanda Gauthier s.e.n.c.r.l., Québec, Canada

M^e Sophie Gauthier Ad. E. est avocate depuis 1992. Elle exerce en droit de la famille au sein du cabinet Verdon Armanda Gauthier s.e.n.c.r.l. Son parcours professionnel lui a permis d'explorer les multiples facettes de la pratique du droit, particulièrement en ce qui concerne la collaboration entre les divers professionnels appelés à travailler auprès des parents et des enfants vivant une séparation et une réorganisation familiale. Son implication au sein de son ordre professionnel et auprès d'alliances de recherche universitaire et communautaire lui a permis d'approfondir sa réflexion sur le rôle de l'avocat en droit de la famille. Elle est convaincue de la nécessité de modifier et redéfinir le mode d'intervention des avocats, afin d'assurer le respect de l'intérêt des enfants, tout en offrant une approche plus proactive aux parents aux prises avec des situations conflictuelles.

Conférenciers et conférencières du domaine juridique



L'honorable Catherine La Rosa, j.c.s.
Juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec

Nommée juge à la Cour supérieure du Québec en 2006, l'honorable Catherine La Rosa occupe le poste de juge en chef associée de la Cour supérieure du Québec depuis le 3 octobre 2019. Auparavant, elle a été juge coordonnatrice de la chambre familiale pour le district de Québec depuis 2008 et a siégé pendant deux ans au sein du comité national en lien avec l'application de la Convention de La Haye en matière d'enlèvement international d'enfants. La juge La Rosa a aussi été présidente du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale pour la division Québec-Est de 2017 à 2019.



M^e Valentin Molpeceres, avocat médiateur
Pratique privée, Montréal, Canada

M^e Valentin Molpeceres est médiateur familial et avocat pratiquant en droit de la famille depuis près de 40 ans. Spécialiste de la représentation juridique des enfants, M^e Molpeceres propose une réflexion approfondie à ce sujet lors de formations et de conférences.

Horaire détaillé

VENDREDI 9 FÉVRIER 2024

8 h 30 Accueil et café

9 h 00 Mot d'ouverture de **Prof. Karine Poitras**

Allocution de **Dre Christine Grou**, présidente de l'Ordre des psychologues du Québec

Allocution de **M^e Catherine Claveau**, bâtonnière du Québec

9 h 30 ***An International Perspective on the Use of Parenting Plan Evaluations: An Exploration Trends into the Next Decade***

Prof. Michael Saini (University of Toronto)

Parenting plan evaluations (also known as child custody evaluations) are routinely conducted by psychiatrists, psychologists, social workers, and other mental health professionals in the family courts, both here in Canada and abroad. The primary goal of the evaluation is to assist judges, lawyers, and families by providing expert opinions regarding the level of interparental conflict, parent functioning, child-parent relationships, and the children's developmental, social, emotional, and educational needs post separation and divorce. Historically, parenting plan evaluations have been given considerable weight by the courts with the expectation that these reports will include the best available scientific evidence, be based on objective, reliable, and valid procedures and be considered helpful for determining the best interest of the child involved. This presentation will both explore the scientific literature regarding the efficacy of parenting plan evaluations and consider trends in the use of parenting plan evaluations based on an international review of guidelines for conducting parenting plan evaluations. The presentation will then highlight key areas of consideration for the use of parenting plan evaluations, including the use of virtual methods, private versus public approaches, addressing access to justice and differential models of triage, and assisting families whenever possible to step out of the litigation process.

10 h 20 Pause-café et viennoiseries

10 h 35 ***Expertise psychologique et psychosociale en matière familiale : revue des meilleures pratiques professionnelles et des règles de l'art.***

Prof. Karine Poitras (UQTR), Prof. João Da Silva Guerreiro (UQAM) et Arianne Marois (UQTR)

L'expertise psychologique et psychosociale (EPP) en matière familiale est prisée par les tribunaux puisqu'elle donne accès aux recommandations les plus adaptées à l'intérêt d'un enfant dans un contexte de litige entre les parents. Il est reconnu que les situations familiales pour lesquelles une preuve d'expert est demandée se sont complexifiées au fil des années, exigeant ainsi aux professionnels de posséder des compétences solides et variées. Par ailleurs, ce domaine de pratique est considéré comme risqué pour les professionnels qui agissent comme experts, soit les travailleurs sociaux et les psychologues, ce qui peut contribuer au nombre limité de personnes qui se sentent aptes à recevoir de mandats d'expertise.

Dans le cadre de cette conférence, nous présenterons les défis auxquels font face les professionnels agissant comme experts, de même que les critiques et demandes d'enquête dont ils font l'objet. Nous rappellerons les multiples connaissances théoriques que doit détenir l'expert et présenterons les divers documents qui ont été développés afin de soutenir et d'encadrer les pratiques, aux États-Unis comme au Canada. Nous concluons en émettant des recommandations visant l'amélioration des pratiques des experts en matière familiale dans le but d'assurer une utilisation optimale de ce service par les tribunaux et les familles vivant des différends à la suite de séparation parentale.

11 h 20 ***Minimizing bias and premature closure: A rubric for the evaluation and adjudication of resist/refuse dynamics.***

Dr Benjamin D. Garber (Massachusetts, États-Unis)

Once upon a time, family law professionals believed in binary answers: If Billy is allied with Parent A and resists or refuses contact with Parent B, it can only be because Parent B is deserving of rejection (i.e., estrangement) or Parent A is undermining the child's relationship with Parent B (i.e., alienation). In the last twenty years, we began to understand that the quality of Billy's relationship with Parent A (i.e., enmeshment) might also deserve close consideration. Its only very recently that the field has begun to acknowledge the incredible complexity of human relationships and the fact that these very appealing and simplistic conceptualizations are inadequate and risk doing harm. This presentation critiques binary approaches to resist/refuse dynamics including the contemporary Five Factor Model (Bernet and Greenhill, 2022) as biased and circular. A rubric is introduced with which evaluators can minimize bias and avoid premature closure, courts can better understand the full complexity of polarized family systems, and interventions can be coordinated so as to better assure that Billy has the opportunity to enjoy a healthy relationship with both (all) of his caregivers.

12 h 15 à 13 h 45 **DINER**

13 h 45 Allocution de **M. Pierre-Paul Malenfant**, président de l'Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

14 h 00 ***Increase Evaluator Competence, Avoid Preventable Errors and Reduce Bias: To Decision Tree or Not.***

Dre Leslie M. Drozd

"Everything should be made as simple as possible, but not simpler." (Albert Einstein). Child custody or parenting plan evaluations are anything but simple as they involve complex, highly contested, and heated issues. The evaluator is tasked with bringing order to the chaos as allegations fly around. As the court's expert, the evaluator helps make the complex as simple as possible. To begin the purpose and scope of evaluation and the issues to be investigated, assessed, and evaluated are defined. Information, data, or evidence is collected. Multiple hypotheses that explain the issues are formulated and tested and retested. This methodical process proceeds with the analysis and synthesis of the data and the creation of the recommendations - all of this being in the form of a decision tree that steers the evaluator and then the court, counsel, and the parents in increasing evaluator competence and in avoiding preventable error including bias.

14 h 50 Pourquoi et comment mieux évaluer la violence conjugale et familiale lors de l'expertise psychosociale en matière familiale ?

Prof. Élisabeth Godbout (UQTR) et Prof. Geneviève Lessard (ULaval)

Cette présentation propose de dresser un état des connaissances sur l'évaluation de la violence conjugale et familiale lors de l'expertise psychosociale en matière familiale. Dans un premier temps, nous reviendrons sur les principales études établissant la pertinence d'évaluer la violence conjugale et familiale afin de fonder des recommandations sur l'intérêt de l'enfant se trouvant au cœur de litiges familiaux. Deuxièmement, nous exposerons également les défis propres à cette évaluation. Troisièmement, les différentes lignes directrices et outils d'évaluation utiles à l'expertise seront présentés, de même que les recherches ayant porté sur leur validation ou évaluation critique. Enfin, les recherches portant sur la prise en compte de la violence conjugale et familiale par les professionnels réalisant des expertises seront examinées. Des réflexions pour le développement de la pratique et des pistes de recherche seront ensuite proposées.

15 h 40 Pause-café

16 h 00 Attachement parent-enfant : balises scientifiques et perspective sociojudiciaire,

Prof. George M. Tarabulsy (ULaval)

Depuis les 50 dernières années, l'étude de l'attachement parent-enfant est devenue incontournable dans la considération de l'intervention auprès des parents et des enfants. Or, bien que le domaine de l'attachement informe intervenants et autres professionnels sur les stratégies à adopter lorsqu'un enfant se retrouve dans une situation de risque à son développement, il est parfois difficile de savoir comment agir pour le mieux des enfants et des parents. Le but de cette présentation est de décrire quatre balises permettant d'encadrer l'intervention sociale dans une perspective sociojudiciaire impliquant le plus souvent la garde des enfants et la protection de la jeunesse. Ces balises concernent les structures professionnelles et le réseau des intervenants, tant dans leur organisation que dans les caractéristiques des individus, ainsi que l'arrimage entre ces structures et les dynamiques familiales. La discussion portera sur le décalage entre les connaissances empiriques émanant du domaine de l'attachement et l'intervention sociale.

SAMEDI 10 FÉVRIER 2024

8 h 30 Accueil et café

9 h 00 Expert Evidence, Assessments & Judicial Notice: Understanding Children and The Family Context.

Prof. Nick Bala, Senior Associate Chief Justice Catherine La Rosa and M^e Sophie Gauthier

Judges in all types of cases must make use of their understanding of human behavior to make decisions and will inevitably rely on their personal and professional experiences, as well as on expert evidence, precedents and material presented by lawyers. For parenting cases, judges and lawyers must understand basic principles of child development and appreciate the strengths and limitations of different sources of social science knowledge. The 2021 amendments to the Divorce Act make it essential that family justice professionals have appropriate understanding of family violence and coercive control, and their effects on victims and their children.

This presentation will focus on two of the most important sources of information for the dealing with parenting cases: expert opinion evidence admitted under White Burgess (SCC, 2015), usually presented by a professional appointed by the court or by agreement of the parties, but may also be individually retained and might be a critique of the evidence of the court-appointed expert judicial notice (R v Spence, SCC, 2005): reference to precedents (like SCC in Barendregt), authoritative websites (esp government) and reference to widely accepted social science literature. The presentation will be focused on the law applicable in Canada's common law provinces, though the issues are relevant across jurisdictions. It will be argued that because parenting cases are prospective and involve the future of children, the rules of evidence that are applied to criminal and other civil proceedings need to be applied taking account of the family law context.

9 h 55 Point de vue des juges, des avocats, des experts et des parents du Québec sur l'expertise psychologique et psychosociale.

Simon Carrier (UQTR), Fannie Locat (UQTR) et Prof. Élisabeth Godbout (ULaval)

Se trouvant à un moment charnière de la vie des familles ayant vécu la séparation parentale, l'EPP est une pratique qui pose des défis importants aux experts eux-mêmes, aux professionnels qui en font usage (juges et avocats) et aux parents qui exposent leur vie familiale et personnelle. Or, peu d'études ont exploré l'expérience de l'ensemble de ces acteurs en lien avec l'EPP et ces différents regards n'ont, à notre connaissance, pas fait l'objet d'une analyse permettant de les relier ou de les contraster. Dans cette présentation, les auteurs proposent ainsi d'exposer le point de vue des juges, des avocats, des experts et celui des parents expertisés sur leur expérience respective de l'EPP. D'abord, l'analyse des différents points de vue permettra de cerner l'impact perçu de l'utilisation de la preuve d'expert sur le processus judiciaire et le bien-être des familles. Ensuite, ces résultats seront contextualisés en tenant compte des problématiques propres aux familles impliquées dans ce processus, offrant ainsi un regard nouveau sur le recours à ce service. Le point de vue de ces acteurs permettra enfin de cibler les enjeux propres à chacun afin de nourrir la discussion et d'apporter des pistes d'amélioration visant à optimiser le recours à l'EPP et ses retombées.

10 h 45 Pause-café et viennoiseries

11 h 00 État des lieux sur les meilleures pratiques de communication et enjeux interdisciplinaires.

Prof. Karine Poitras (UQTR), l'honorable Pierre-C. Gagnon et M^e Valentin Molpeceres

L'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale vise à offrir l'éclairage le plus complet au tribunal qui doit prononcer une décision judiciaire déterminante pour l'enfant et sa famille. Parties intégrantes de la démarche d'expertise, la rédaction de l'opinion de l'expert de même que son témoignage consistent en des étapes cruciales, tant pour établir la crédibilité de ce dernier que pour assurer l'utilisation optimale de cet élément de preuve. Lors de la présente conférence, nous rappellerons les attentes des juges et des avocats envers l'expert et donnerons les indications requises quant à la préparation du rapport et du témoignage.

Enfin, nous insisterons sur les conduites professionnelles à privilégier par les avocats et par les experts afin de favoriser la communication optimale tout au long du processus. Cette conférence s'adresse tant aux psychologues et aux travailleurs sociaux qui agissent comme experts qu'aux avocats et juges qui en font l'utilisation.

11 h 50 Mot de clôture par **M^e Sophie Gauthier**

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes et établissements qui nous ont aidé dans la réalisation de cette première édition du Colloque sur l'expertise psychologique et psychosociale en matière familiale.



